



CERCLE DES NAGEURS DU FIUMORBU

Bâtiment administratif de Morta - Route de la Plaine

20243 PRUNELLI DI FIUMORBU

Tél. : 06 20 44 19 55

Courriel : cnf2b@hotmail.fr

Web : www.cercledesnageursfiumorbu.org

SIRET : 477 574 404 00026

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 07 décembre 2018

COMPTE RENDU

Conformément à l'article 11 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du Cercle des Nageurs du Fiumorbu s'est tenue, le 07 décembre 2018, à l'ancien collège de MORTA, sous la présidence de Monsieur Hugues PEUCHOT.

Il a été établi une feuille d'émargement des 38 membres présents et représentés.

Le Président a soumis l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président ;
- Rapport d'activité de la Directrice Technique ;
- Lecture et approbation du rapport financier 2017-2018 ;
- Budget prévisionnel 2018-2019 ;
- Élection au Comité Directeur

Après débat, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

• Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral du Comité Directeur et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

• Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport d'activité du Comité Directeur et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

• Troisième résolution :

L'assemblée approuve le rapport financier 2017-2018 tel qu'il lui a été présenté et donne quitus de sa gestion à la trésorière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

• Quatrième résolution :

L'assemblée approuve le budget prévisionnel 2018-2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

• Cinquième résolution :

La secrétaire de l'association, Danièle BEDOUT, nous a fait parvenir sa lettre de démission.

Nous avons reçu la candidature de Madame Nathalie RAMIREZ. La candidature est soumise au vote des adhérents.

Nathalie RAMIREZ est déclarée régulièrement élue au Comité de Direction, à la fonction de Secrétaire Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire.

Le Président
Hugues PEUCHOT

La Secrétaire
Nathalie RAMIREZ